

Après la note conceptuelle : Occasions d'implication des communautés et de la société civile dans le processus d'établissement des subventions du Fonds mondial

Introduction

Le nouveau modèle de financement (NMF) dévoilé en 2014 par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (le « Fonds mondial ») a introduit plusieurs changements afin d'améliorer le processus de développement et d'approbation des demandes de subventions. Les principes fondamentaux incluent celui selon lequel la société civile, et en particulier les populations vulnérables et clés, doivent être impliquées de manière significative tout au long du processus.¹ Dans la plupart des cas, ce processus inclusif conduit les pays à développer un consensus sur l'ensemble complet d'interventions nécessaires à répondre aux trois épidémies.

Après le dépôt d'une note conceptuelle au Fonds mondial, les communautés et la société civile continuent de jouer un rôle crucial. La présente alerte, préparée par l'ICASO, met en relief les occasions qui s'offrent aux communautés et à la société civile de faire en sorte que les bonnes idées incluses dans les notes conceptuelles soient intégrées dans les programmes. Elle décrit les étapes du parcours, du développement de la note conceptuelle jusqu'à la mise en œuvre des subventions, puis elle recommande des points d'entrée, des ressources et d'autres soutiens techniques accessibles aux communautés et à la société civile. Ce document intéressera les représentants de la communauté et de la société civile auprès des Instances de coordination nationale (CCM) de même que les ONG spécifiques aux maladies, les réseaux de populations vulnérables et clés, les militants pour l'égalité des genres et les droits humains, et tout autre groupe ayant participé au processus de développement de la note conceptuelle.

Examens du Panel d'examen technique (TRP) et du Comité d'approbation des subventions (GAC)

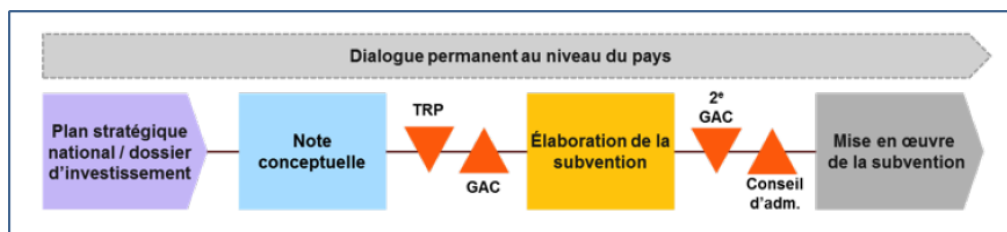


Figure 1 Processus de dialogue continu du pays

Le NMF nécessite un processus itératif afin d'améliorer la qualité des subventions et de faire en sorte que les programmes soient axés sur les interventions les plus pertinentes et ayant le plus fort impact. Après leur dépôt, les notes conceptuelles sont examinées par le Fonds mondial, qui déterminera si le pays répond aux exigences d'admissibilité de la CCM

¹ Les populations clés affectées et les populations vulnérables sont souvent spécifiques au contexte. Au Fonds mondial, elles sont considérées comme ayant les caractéristiques suivantes : la population a un risque ou un fardeau accru de maladie en raison d'une combinaison de facteurs biologiques, socioéconomiques et structurels; jouit d'un accès moindre que la population générale aux services de santé pour prévenir, diagnostiquer, traiter ou soigner ces maladies; et rencontre des violations de droits humains, une suppression systématique de ses droits civils, une marginalisation sociale et économique et/ou une criminalisation. Voir « Renforcement des systèmes communautaires – Note d'information », p. 13 (http://www.theglobalfund.org/documents/core/infonotes/Core_CSS_InfoNote_fr/).

et si la note conceptuelle est complète.² Si le pays ne répond pas aux exigences d'admissibilité de la CCM, la proposition lui sera retournée, accompagnée de conseils sur les mesures à adopter pour remplir ces critères.

Ce que la communauté et la société civile peuvent faire pour obtenir de bons résultats lors de l'établissement des subventions :

- ✓ Convoquer une réunion des participants au développement de la note conceptuelle et créer un groupe de travail pour gérer la supervision de l'établissement de subventions
- ✓ Examiner les recommandations du TRP et développer des activités de projet appropriées et fondées sur les orientations normatives (voir l'Annexe D pour des liens vers des outils de planification de programme de l'OMS et de l'ONUSIDA)
- ✓ Rencontrer les FPM, lors de leurs visites au pays, pour leur demander une mise à jour et offrir un soutien
- ✓ Examiner le plan de travail et le budget; si des activités importantes prévues dans la note conceptuelle n'apparaissent pas dans le budget et le plan de travail, elles ne seront pas réalisées
- ✓ Surveiller la sélection des SR
- ✓ Demander au Département CRG un soutien et une assistance technique à l'établissement de subventions

Une fois que le Secrétariat a confirmé que la note conceptuelle est complète et que le pays répond aux critères d'admissibilité de la CCM, la note conceptuelle est soumise au Panel d'examen technique (TRP), composé d'experts indépendants.³ Le TRP évalue la note conceptuelle selon des critères de solidité de l'approche, de faisabilité, de résultats durables potentiels et de rapport qualité-prix. Le TRP peut demander des clarifications ou des ajustements mineurs à la proposition, ou il peut rejeter la note conceptuelle et demander au pays de réviser sa proposition et de la déposer de nouveau lors de la prochaine période d'examen du TRP.

Lorsque le TRP est satisfait d'une proposition, il recommande son financement au Comité d'approbation des subventions (GAC).⁴ Ce comité peut demander des clarifications supplémentaires et établir certaines conditions à remplir avant la signature de la subvention. Le GAC précisera également le niveau de financement maximal pouvant être accordé à la subvention.⁵

Établissement des subventions : tout est dans les détails

Après l'approbation conditionnelle d'une subvention par le GAC, le Secrétariat passe quelques mois à mettre en œuvre les mesures exhaustives nécessaires à produire l'entente de subvention. Le délai optimal pour l'établissement des subventions est de 1,5 à 3 mois, mais la plupart du temps le processus est plus long. Cela n'est pas nécessairement mauvais, dans la mesure où les efforts conduisent à de meilleurs programmes. La CCM continue de superviser ce processus, mais les discussions détaillées se tiennent souvent entre le Secrétariat du Fonds mondial⁶ et le ou les bénéficiaires principaux (RP) pour développer et négocier les documents clés qui

conduiront à l'entente de subvention. Pour appuyer ce processus, le Fonds mondial a développé un certain nombre de modèles et de formulaires que le RP devra remplir. Les outils visant à développer le plan de travail, le budget et le cadre de suivi et d'évaluation sont décrits à l'Annexe A. Des partenaires techniques et l'agent local du Fonds (LFA)

² Pour plus d'information, voir « Critères d'admissibilité des instances de coordination nationale, normes minimales et directives mises à jour » (<http://www.theglobalfund.org/fr/ccm/guidelines/>).

³ Pour plus d'information sur le mandat du TRP, voir « Technical Review Panel Overview » (<http://www.theglobalfund.org/en/trp>), consulté le 10 novembre 2015.

⁴ Le GAC est composé de dirigeants du Fonds mondial, avec la contribution de partenaires techniques non votants tels que l'ONUSIDA, l'OMS et la société civile.

⁵ Les niveaux de financement sont déterminés à l'aide d'une formule d'allocation approuvée par le conseil d'administration et communiquée aux pays pendant le développement de la note conceptuelle. Pour plus d'information, voir « Allocations » (<http://www.theglobalfund.org/fr/fundingmodel/process/allocations/>).

⁶ Le Secrétariat est représenté soit par une équipe de pays, composée d'un gestionnaire principal de portefeuille avec l'appui de représentants des départements juridique, des finances, et du suivi et de l'évaluation; soit, dans le cas de subventions plus modestes, par un FPM appuyé par des agents de programme.

sont souvent impliqués dans le soutien à cette étape.

La phase d'établissement des subventions peut être considérée comme une occasion de veiller à l'inclusion des bonnes interventions dans la subvention. La communauté et la société civile ont un rôle très important à jouer dans la surveillance du processus, et pour faire en sorte que l'entente finale entre le(s) RP et le Fonds mondial reflète les stratégies, approches et priorités énoncées dans la note conceptuelle. Le point de départ consiste à examiner le *Formulaire d'examen de la note conceptuelle et de recommandations*, qui résume les commentaires du TRP et du GAC auxquels la CCM devra répondre avant que l'entente de subvention puisse être signée. Le Secrétariat transmet ce document de manière confidentielle à la CCM; les représentants de la société civile au sein de la CCM pourront donc y avoir accès. Le formulaire pose des questions et adresse des recommandations pour améliorer la subvention; on y demande souvent des changements aux programmes touchant la communauté, les droits et le genre. Les enjeux identifiés pourraient inclure, par exemple : accroître la participation de la communauté aux cliniques de TB et à la détection des cas; réévaluer les estimations populationnelles et réorienter les cibles de programme pour les populations clés; ou développer une composante de renforcement de communauté à l'intention des personnes qui utilisent des drogues. Ces recommandations sont un excellent point de départ pour aider la communauté et la société civile à exiger des changements et des ajustements visant à améliorer les programmes. Les CCM et les RP sont motivés à résoudre les problèmes identifiés par le TRP ou le GAC; ils seront ouverts à vos conseils.

La sélection de sous-réциpiendaires (SR), qui sera abordée lors de l'établissement des subventions, est un élément très crucial au succès du projet.⁷ La communauté et la société civile auraient avantage à pouvoir surveiller le processus afin que les critères, le choix du moment et la sélection des SR soient transparents et bien publicisés, et que l'autopromotion ou le lobbying des parties intéressées soit soumis à un contrôle.

Il est important de noter que, une fois la note conceptuelle examinée et retournée par le TRP et le FAC, il est trop tard pour apporter des changements majeurs au point de mire initial des programmes. Il vous faudra choisir vos batailles et travailler stratégiquement en fournissant des conseils qui influenceront la subvention de manière à ce que les interventions les plus importantes et ayant le plus fort impact soient financées et mises en œuvre.

La majeure partie du travail de la phase d'établissement des subventions sera très détaillée; les intervenants n'auront pas tous le temps ou la volonté de s'impliquer dans ces détails. Toutefois, comme dans le cas du développement de la note conceptuelle, la société civile serait bien servie en s'unissant pour identifier une approche et en répartissant entre les participants intéressés les tâches liées à la supervision de l'établissement des subventions. Les individus les plus près des négociations seront les représentants de la communauté et de la société civile auprès de la CCM et les RP et SR de la société civile. Ces représentants devraient faire appel à leurs collègues, en particulier ceux qui ont participé au développement de la note conceptuelle, pour obtenir leurs commentaires. Dans certains pays, une mise à jour sur l'établissement des subventions a été instituée en tant qu'élément permanent à l'ordre du jour des réunions de la CCM. Cela permet aux représentants de la communauté et de la société civile d'interroger le(s) RP sur les progrès et sur tout autre enjeu spécifique pouvant émerger. Les organisations de la société civile qui ne sont pas membres de la CCM peuvent demander le statut d'observateur lors de ces réunions pour comprendre le processus et fournir des commentaires, au besoin, par le biais de leur représentant auprès de la CCM.

⁷ Des renseignements supplémentaires sur les pratiques exemplaires concernant la sélection des SR sont fournis dans les documents suivants du Fonds mondial : « Modèle des instances de coordination nationale – Sélection des réциpiendaires principaux et sous-réциpiendaires », 2008, et « Directives sur les maîtres d'œuvre des subventions du Fonds mondial », juillet 2015.

En plus de collaborer avec les représentants de la société civile auprès de la CCM, les organisations intéressées peuvent communiquer directement avec le Secrétariat du Fonds mondial pour formuler des commentaires dans le cadre du processus d'établissement des subventions. Vous pourriez vous rendre disponible pour une rencontre avec les Gestionnaires de portefeuille du Fonds mondial (FPM), lorsqu'ils visiteront votre pays, ou leur écrire pour leur signifier votre volonté de vous impliquer. Il est dans leur intérêt de trouver des solutions aux problèmes. Si les enjeux soulevés n'ont pas été adéquatement résolus, la proposition sera retournée à la CCM et la date de début du projet sera reportée. (Les équipes de pays et les noms des FPM sont disponibles sur le site Internet du Fonds mondial.⁸) Le Département de la communauté, des droits et du genre (CRG) du Fonds mondial est également en mesure de fournir du soutien et une assistance technique en phase d'établissement des subventions.⁹

Lorsque le plan de mise en œuvre, le cadre de performance, l'évaluation des capacités, le budget et l'entente de subvention seront finalisés, le RP et la CCM devront approuver les arrangements. Par la suite, la demande sera de nouveau soumise au GAC pour examen. À la suite de ce second examen, le GAC pourrait recommander la subvention au conseil d'administration pour approbation, la soumettre au TRP s'il juge que les changements apportés pendant le processus d'établissement ont considérablement modifié le programme initialement recommandé par le TRP, ou la retourner au pays pour révision. Le GAC déterminera également si certains éléments non financés de la note conceptuelle devraient être ajoutés au Registre des demandes de qualité non financées.¹⁰ Les questions clés sur lesquelles les communautés et la société civile devraient se concentrer pendant la phase d'établissement des subventions sont résumées dans la liste de contrôle à l'Annexe B. Une liste d'agences et de fournisseurs d'assistance technique disposés à soutenir la communauté et la société civile au cours du processus d'établissement des subventions est fournie à l'Annexe C. Pour des documents additionnels au sujet du NMF ainsi que d'autres ressources utiles, voir l'Annexe D.

L'assistance technique à court terme du Département CRG peut inclure :

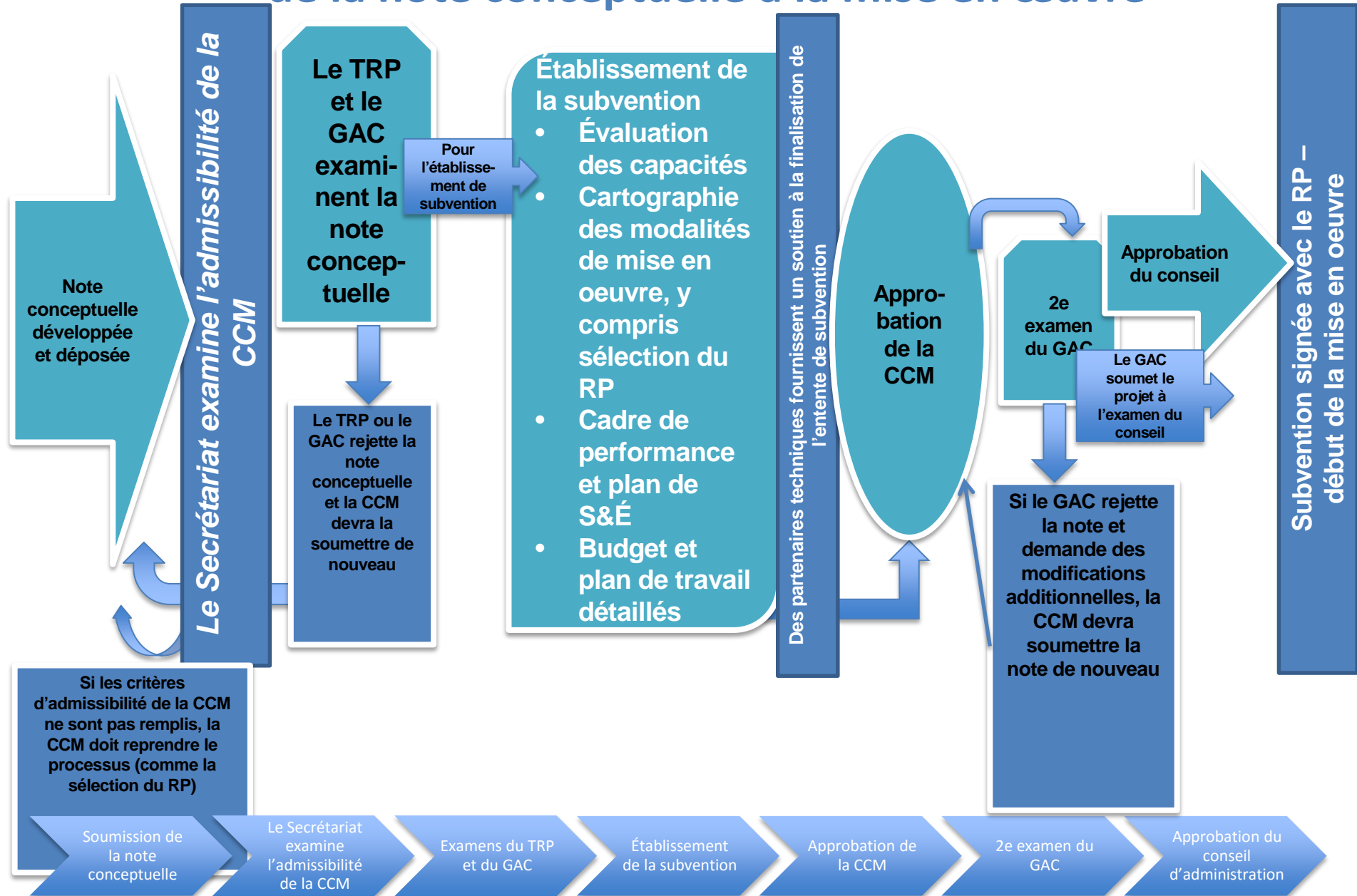
- des analyses situationnelles et/ou des évaluations des besoins (p. ex., sur le genre, les obstacles à l'accès, le cadre juridique local, la validation communautaire des estimations de la taille des populations clés);
- une implication dans le dialogue du pays (p. ex., renforcer la connaissance du modèle de financement, faciliter l'examen d'établissement de la subvention, évaluer les commentaires du TRP axés sur la communauté, les droits et le genre); et
- un soutien à la conception des programmes (p. ex., planification et budget de programmes et d'interventions axés sur la communauté, les droits humains, le genre et les populations clés).

⁸ Pour trouver les coordonnées du FPM dans votre pays, visitez <http://www.theglobalfund.org/en/portfolio/> – cliquez sur l'onglet « Where we Invest » et choisissez votre pays. Le nom et les coordonnées des FPM seront indiqués dans la colonne de droite.

⁹ Pour plus d'information sur les types d'assistance technique disponibles en matière de réponses communautaires, de droits et de genre, visitez <http://www.theglobalfund.org/fr/fundingmodel/technicalcooperation/communityrightsgender>. Pour demander un soutien technique de l'équipe de la communauté, des droits et du genre du Fonds mondial, veuillez écrire à crhta@theglobalfund.org.

¹⁰ Les pays sont avisés d'un plafond de financement, mais ils sont également encouragés à développer des notes conceptuelles démontrant l'expression entière des besoins pour répondre aux trois maladies. Les programmes de qualité non financés qui sont appuyés par le TRP et le GAC sont inscrits à un Registre des demandes de qualité non financées, en vue d'un possible financement par d'autres donateurs ou si des ressources additionnelles sont disponibles. Pour consulter la liste, visitez <http://www.theglobalfund.org/en/uqd/>.

Établissement des subventions : de la note conceptuelle à la mise en œuvre



Annexe A : Principales étapes du processus d'établissement des subventions

Activités d'établissement des subventions	Liens vers des outils et guides	Rôle de la communauté et de la société civile
Cartographier des modalités de mise en œuvre où tous les participants à la subvention sont identifiés (RP, SR et SSR) et où leurs rôles, responsabilités et niveaux de financement sont précisés.	Directives : cartographie des modalités de mise en œuvre	Il est important que la communauté et la société civile examinent en détail les modalités de mise en œuvre pour s'assurer qu'elles correspondent aux plans articulés dans la note conceptuelle. Surveiller tout changement au choix du PR et au processus de sélection des SR.
Réaliser une évaluation des capacités afin de déterminer si le RP nommé répond aux normes minimales pour gérer la subvention proposée, notamment : surveillance et évaluation, gestion des achats et des stocks, gestion financière et gestion du programme (y compris la gestion des SR)	Guide d'utilisation de l'outil d'évaluation des capacités	Les résultats de l'outil d'évaluation des capacités (OÉC) peuvent être examinés afin de vérifier si l'évaluation est exacte et reflète l'intention de la note conceptuelle. À noter : lorsqu'un RP manque de capacités dans un domaine spécifique, le Fonds mondial peut demander un soutien technique ou recommander la sous-traitance de la mise en œuvre de la subvention (p. ex., les activités d'approvisionnement) à une tierce partie.
Finaliser le budget et le plan de travail détaillés et la liste correspondante des produits de santé. Le plan de travail contient des jalons de mise en œuvre de la subvention et des actions spécifiques pour répondre aux manques de capacités et à tout risque identifié. Le budget prévoit un coût pour tous les intrants et activités de projet.	Document-type du budget de financement	Les documents les plus urgents à examiner sont probablement le plan de travail et le budget détaillés. Le plan de travail est développé par le RP, souvent avec l'apport de partenaires techniques. Examiner le plan de travail pour s'assurer que les activités prévues dans la note conceptuelle y sont incluses, et confirmer que le budget accorde des sommes suffisantes à ces activités.
Convenir d'un cadre de performance qui inclut le plan de suivi et d'évaluation, les valeurs	Performance framework	Dans l'ensemble, le cadre de performance suivra le plan de travail et le budget;

<p>initiales, les cibles de performance, les indicateurs et des méthodologies de mesures.</p>	<p>template</p>	<p>toutefois, à l'examen, si les cibles énoncées dans la note conceptuelle ne sont pas incluses dans le cadre de performance, cette préoccupation mériterait d'être soulevée auprès de la CCM.</p>
<p>Finaliser le Formulaire de réponse du candidat, dans lequel celui-ci explique comment il a répondu aux commentaires ou enjeux soulevés par le TRP/GAC dans le <i>Formulaire d'examen de la note conceptuelle et de recommandations</i>.</p>	<p>s.o.</p>	<p>Le Formulaire de réponse du candidat indique comment tous les commentaires du TRP et du GAC ont été abordés dans le processus d'établissement de la subvention. Le formulaire devrait être examiné pour vérifier que toutes les préoccupations pertinentes aux communautés, aux droits et au genre y sont adéquatement abordées.</p>

Annexe B : Liste de contrôle de l'établissement des subventions

✓	Questions à valider au cours du processus d'établissement des subventions	Source d'information	Quoi faire
✓	Les domaines d'intérêt identifiés dans la note conceptuelle sont-ils encore inclus dans le plan de travail?	Examiner le plan de travail et le cadre de performance	Si les domaines d'intérêt sont différents de ceux identifiés dans la note conceptuelle, examinez pourquoi. Interrogez la CCM ou le Secrétariat du Fonds mondial. Certains changements pourraient être pertinents et basés sur les commentaires du TRP ou du GAC, mais il est important de vérifier pourquoi les changements ont été apportés et de déterminer s'ils sont acceptables.
✓	Le budget inclut-il toutes les interventions proposées dans la note conceptuelle?	Examiner le budget et le plan de travail pour vérifier si les interventions sont entièrement budgétées et incluses dans la subvention.	Si des activités sont omises, ce fait devrait être signalé aux représentants de la société civile auprès de la CCM. Si les niveaux de financement sont trop faibles, un soutien technique devrait être demandé pour effectuer des estimations plus exactes (voir les fournisseurs de soutien technique à l'Annexe C).
✓	Le RP recommandé dans la note conceptuelle a-t-il été maintenu? Des besoins de développement des capacités ont-ils été identifiés? Des SR et SSR adéquats sont-ils identifiés?	Examiner l'outil d'évaluation des capacités et le rapport de cartographie de la mise en œuvre	Si les modalités du RP et des SR définies dans le rapport de cartographie de la mise en œuvre ne sont pas conformes à l'intention de la note conceptuelle, cela devrait être signalé à la CCM.
✓	Tous les commentaires et recommandations du TRP et du GAC sont-ils abordés?	Examiner le Formulaire de réponse du candidat, qui résume comment la subvention a répondu aux recommandations et aux commentaires du TRP et du GAC	Les rapports du TRP et du GAC font souvent référence aux préoccupations de la communauté et de la société civile. Si ces préoccupations ne sont pas abordées adéquatement dans le processus d'établissement de la subvention, cela devrait être signalé à la CCM, au FPM ou à l'équipe de pays.

Annexe C : Agences et fournisseurs de soutien technique disposés à soutenir la société civile dans l'établissement des subventions¹¹

Type de collaboration technique	Canal de demande	Liens rapides
Coopération technique de fournisseurs bilatéraux	Ressource centrale du Gouvernement des États-Unis pour le VIH et le RSS Aide relative à la TB par le mécanisme d'assistance technique et de coordination TBTEAM Aide relative au paludisme par le Groupe de travail sur l'harmonisation du partenariat Faire reculer le paludisme	http://www.pepfar.gov/partnerships/coop/globalfund/ta/index.htm http://www.stoptb.org/countries/tbteam/ http://www.rbm.who.int/mechanisms/hwgWorks_tream7.html
Initiative 5 % France Canal 1 (soutien à court terme) Canal 2 (soutien à long terme) Initiative allemande BACKUP	Voir les lignes directrices relatives aux propositions et les pays ciblés pour l'Initiative 5 % France et l'Initiative allemande BACKUP	http://www.initiative5pour100.fr/en/types-of-action/channel-1-short-term-expertise http://www.initiative5pour100.fr/en/types-of-action/channel-2-projects-funding/ http://www.giz.de/expertise/html/7192.html
OMS, Partenariat Halte à la TB et Partenariat Faire reculer le paludisme	La demande doit être déposée auprès du bureau de pays approprié de l'OMS. Le FPM doit recevoir une copie de la demande.	Le formulaire de coopération technique est disponible auprès du bureau de pays de l'OMS.
ONUSIDA et établissements régionaux de soutien technique	La demande doit être déposée auprès du bureau de pays approprié de l'ONUSIDA. Le FPM doit recevoir une copie de la demande.	La demande de coopération technique doit être adressée par l'intermédiaire du directeur de pays de l'ONUSIDA.
Partenaires multilatéraux : établissement de subventions et activités de mise en œuvre	Les demandes doivent être déposées auprès du bureau du partenaire approprié. Le FPM doit recevoir une copie de la demande.	Propre à chaque partenaire de coopération technique.
Communauté, droits et genre	Les demandes doivent être déposées directement auprès du Fonds mondial, par le biais du FPM ou de l'équipe CRG. Les représentants de la société civile auprès des CCM devraient être avisés par écrit de la demande.	Communiquer avec le FPM ou écrire à crcta@theglobalfund.org

¹¹ Le Fonds mondial – Manuel de référence à l'usage des candidats.
http://www.theglobalfund.org/documents/fundingmodel/FundingModel_ResourceBookForApplicants_Book_fr

Annexe D : Documents additionnels sur le nouveau modèle de financement et le processus d'établissement des subventions

Documents développés par le Fonds mondial

Liens vers des politiques, modèles et outils

- Document-type du budget de financement [télécharger](#)
- Guide d'utilisation de l'outil d'évaluation des capacités [télécharger](#)
- Formulaire de demande d'assistance technique en matière de réponses communautaires, de droits et de genre [télécharger](#)
- Directives pour remplir le formulaire de demande d'assistance technique en matière de réponses communautaires, de droits et de genre [télécharger](#)
- Élaboration de la note conceptuelle et procédure de désignation et de sélection du bénéficiaire principal [télécharger](#)
- Directives : cartographie des modalités de mise en œuvre [télécharger](#)
- Performance framework template [télécharger](#)
- The Global Fund Operations Policy Manual (24 juillet 2015) [télécharger](#)
- Manuel de référence à l'usage des candidats Février 2015 [télécharger](#)

Apprentissage en ligne

- Cours en ligne sur l'établissement de subventions, accessibles à <http://www.theglobalfund.org/fr/elearning/>
- Dialogue au niveau du pays : garantir la participation de tous [télécharger](#)
- Participez! Conseils pratiques pour garantir que le nouveau modèle de financement produit l'impact recherché par les communautés [télécharger](#)
Participez! Brochure [télécharger](#)
- Comprendre le processus d'élaboration d'une note conceptuelle standard [télécharger](#)

Directives thématiques et notes d'information du Fonds mondial

- Prise en compte du commerce du sexe, des hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes et des personnes transgenres dans le contexte de l'épidémie de VIH [télécharger](#)
- S'attaquer aux inégalités de genre et renforcer les ripostes en faveur des femmes et des filles [télécharger](#)
- Renforcement des systèmes communautaires [télécharger](#)
- Financement à deux voies [télécharger](#)
- Participez! Conseils pratiques pour que le nouveau modèle de financement

ait l'impact dont les communautés ont besoin [télécharger](#)

- Stratégie du Fonds mondial en matière d'égalité des genres [télécharger](#)
- Stratégie en matière d'égalité de genre [télécharger](#)
- Réduction des méfaits pour les consommateurs de drogues [télécharger](#)
- Les droits de l'homme dans le cadre des subventions liées au VIH, à la tuberculose, au paludisme et au renforcement des systèmes de santé [télécharger](#)
- Procédure de dépôt de plaintes relatives aux droits de l'homme [télécharger](#)
- Human Rights Workshop Report [télécharger](#)
- Plan d'action en faveur des populations-clés 2014-2017 [télécharger](#)
- Maximiser l'impact sur la santé génésique, maternelle, néonatale et infantile [télécharger](#)
- Maximizing the Impact of Global Fund investments by Improving the Health of Women and Children [télécharger](#)
- Intensification du traitement antirétroviral dans les notes conceptuelles du Fonds mondial [télécharger](#)
- Intensification de la prise en charge efficace de la tuberculose pharmacorésistante [télécharger](#)
- Stratégie en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre [télécharger](#)
- Application du programme de participation du secteur privé pour améliorer l'accès aux combinaisons thérapeutiques à base d'artémisinine dans le cadre du nouveau modèle de financement [télécharger](#)

[Liens vers des orientations normatives de l'OMS et de l'ONUSIDA concernant les populations vulnérables et clés dans l'établissement des subventions](#)

- [Consolidated guidelines on HIV prevention, diagnosis, treatment and care for key populations](#)
- [HIV and young transgender people](#)
- [Mettre en œuvre des programmes complets de VIH/IST auprès des travailleuses du sexe : approches pratiques tirées d'interventions collaboratives](#)
- [Implementing Comprehensive HIV and STI Programmes with Men Who Have Sex with Men \(MSMIT\)](#)
- [Men who have sex with men](#)
- [People in prisons and other closed settings](#)
- [VIH et consommation de drogues par injection](#)
- [Policy brief: Transgender people and HIV](#)
- [Sex workers](#)

[Autres ressources](#)

Assessing Civil Society Priorities in Global Fund Country Concept Notes. Arusha :

EANNASO; 2015 (<http://www.icaso.org/files/assessing-civil-society-priorities-in-global->

fund-country-concept-notes)

Checklist pour l'intégration du genre dans le nouveau modèle de financement du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. New York: PNUD; 2014

Understanding the New Funding Model – An Aidspace Guide. Nairobi: Aidspace; 2014

HIV Prevention, Treatment, Care and Support for Adolescents and Youth Guidance Note. Genève: ONUSIDA; 2014

Making the money work for young people: a participation tool for the Global Fund to Fight AIDS, TB and Malaria. Genève: ONUSIDA, The PACT et Fonds mondial; 2014

Technical Support Delivery and KAP Engagement in the Cameroonian Global Fund Process. Oakland: MSMGF; 2015. (<http://www.msmsgf.org/>)

WHO support to countries in accessing and utilizing resources from the Global Fund – A HANDBOOK. Genève: Organisation mondiale de la Santé; 2014

Acronymes

CCM	Instance de coordination nationale
CRG	Communauté, droits et genre
FPM	Gestionnaire de portefeuille du Fonds mondial
GAC	Comité d'approbation des subventions
LFA	Agent local du Fonds mondial
NMF	Nouveau modèle de financement
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
RP	Réциpiendaire principal
TB	Tuberculose
TRP	Panel d'examen technique
S&É	Suivi et évaluation
SR	Sous-réциpiendaire